



CREPS
Auvergne-Rhône-Alpes



**Inscriptions
avant le 10/05**

DEJEPS Badminton

2021/2022

LE METIER



Le diplôme du DEJEPS vise à former des techniciens «expert de leur pratique», ayant les compétences pour encadrer des publics sur des tâches d'initiation, de perfectionnement sportif, d'entraînement, et de formation de cadres.

Cette qualification vise également à développer des compétences « d'agent de développement » du badminton dans les territoires. Les connaissances relatives aux milieux et aux différentes pratiques doivent lui permettre d'être capable de développer des projets que ce soit dans une structure associative ou privée ou auprès d'une collectivité territoriale.

OBJECTIFS VISES



- Etre capable de coordonner la mise en oeuvre d'un projet de perfectionnement sportif
- Etre capable de concevoir des programmes de perfectionnement sportif
- Etre capable de conduire en sécurité une démarche de perfectionnement sportif en badminton
- Etre capable de concevoir des programmes de développement en badminton
- Etre capable de coordonner la mise en oeuvre des programmes de développement en badminton

PRE-REQUIS ET EXIGENCES



Etre âgé de 18 ans le jour de la validation des exigences préalables de la mise en situation pédagogique.
Etre titulaire de l'AFPS ou de la PSC1 ou d'un titre équivalent.

Satisfaire aux exigences préalables à l'entrée en formation, c'est-à-dire :

- être capable de justifier d'une pratique compétitive
- être capable de justifier d'une expérience d'encadrement collectif et/ou individuel de pratiquants de badminton pendant deux saisons sportives au minimum.

Pour entrer en formation, le candidat doit effectuer un test d'exigences préalables (TEP) :

- épreuve écrite (1h30)
- épreuve d'entretien de motivation (30')

RYTHME DE FORMATION



Formation organisée sur 12 mois en ALTERNANCE entre le centre de formation (Service de formation de Voiron) et la structure d'accueil (club, comité). Elle comprend également une partie de formation à distance.

- 15 séquences d'une semaine en centre de formation + formation à distance soit 700 heures
- 500 heures en structure d'alternance

Un parcours allégé peut être établi lors du positionnement

Informations & inscriptions :

Denise Laurent
04 76 35 67 25

denise.laurent@creps-rhonealpes.sports.gouv.fr
www.creps-rhonealpes.sports.gouv.fr

Financement possible

Coût maximal : 7 480 €

selon allègements éventuels